



CESER Centre-Val de Loire

Pour un meilleur accompagnement des entreprises régionales

Dans un contexte de crise économique et sociale, avec un taux de chômage très élevé, des défaillances d'entreprises en augmentation, des problèmes de financement... le CESER Centre-Val de Loire a souhaité engager une réflexion approfondie sur :

- les difficultés que peuvent connaître les entreprises en matière de financement et d'accompagnement ;
- les solutions à apporter pour anticiper, le plus tôt possible, les difficultés de ces entreprises et éviter leur liquidation lorsque cela est possible et ainsi préserver l'emploi.

Les principales préconisations sont les suivantes :

- Rendre la formation systématique lors de l'installation ;
- Mieux communiquer sur l'existant afin de favoriser la prévention le plus en amont possible et faciliter l'accompagnement ;
- Mettre en place un site internet unique et un numéro unique régional couvrant tous les champs de la vie de l'entreprise ;
- Maintenir une coopération Région / territoire ;
- Accompagner les entreprises en situation de vulnérabilité avec un fonds régional abondé qui pourrait permettre un effet levier auprès des banques.

Au final, anticipation, communication et évaluation sont les lignes directrices qui ressortent de cette étude.

Pour en savoir plus

<https://ceser.regioncentre.fr/files/live/sites/ceser/files/contributed/espacepublic/Rapports/2016/Pour%20un%20meilleur%20accompagnement%20des%20entreprises%20r%3%a9gionales.pdf>

CESER Grand Est

La place de la société civile dans les territoires

En engageant une réflexion sur le rôle et la place de la société civile dans les territoires, le CESER souhaitait répondre à différentes interrogations comme :

- Qu'est-ce que la société civile locale ?
- Quelle est l'utilité de la société civile dans les territoires ?
- Comment fonctionne la société civile dans les territoires ?

Au regard des différentes réponses apportées à ces questionnements, le CESER a émis diverses préconisations destinées à réaffirmer l'importance du rôle de la société civile et à en renforcer la place sur les territoires.

Le CESER préconise :

- L'existence, sur tous les territoires, d'une société civile organisée lisible, reconnue et écoutée et que celle-ci ne soit pas considérée comme une simple chambre d'enregistrement permettant de légitimer les politiques et projets des élus ;
- L'institutionnalisation de « moments d'échanges » entre les assemblées élues et la société civile organisée ;
- La dotation par la Loi des moyens humains, matériels et financiers nécessaires à son fonctionnement ;
- Le recours à la société civile et à ses travaux par les élus, en tant que garante de la mémoire collective, pour mener à bien leurs projets.

Pour en savoir plus

http://www.ceser-champagne-ardenne.fr/IMG/pdf/rapport_et_avis_-_la_place_de_la_societe_civile_dans_les_territoires.pdf

CESER Hauts de France

Favoriser le retour à l'emploi des femmes éloignées du marché du travail

Le présent rapport vise à présenter de bonnes pratiques et les préconisations des conseillers pour favoriser le retour à l'emploi des femmes éloignées du marché du travail. Le travail aborde l'axe emploi, analyse les particularités territoriales de la région quant à l'accès à l'emploi et évoque les innovations possibles dans l'utilisation des systèmes de communication numérique et la formation à distance.

L'insertion professionnelle des femmes est un enjeu majeur compte tenu :

- De la part des femmes au chômage en région Hauts de France ;
- De l'augmentation du travail à temps partiel trop souvent subi par les femmes ;
- Du risque de l'augmentation du « chômage découragé » qui se traduit par la désinscription des femmes à Pôle emploi par manque de solution de retour à l'emploi proposée.

La question du retour à l'emploi est donc une question économique, sociale et sociétale. Elle doit être une priorité.

Les principaux axes de préconisations sont les suivants :

- Soutenir les actions d'accompagnement et d'orientation ;
- Améliorer les conditions de travail, favoriser l'égalité et la mixité ;
- Favoriser la construction de parcours professionnels ;
- Faciliter la création, la reprise et le développement d'entreprise.

Pour en savoir plus

http://www.ceser-picardie.fr/media/files/avis/2017-01-10_rapport-avis_insertion_pro_des_femmes.pdf

La place du sport dans l'économie régionale

Toutes activités confondues, le sport représente en France 300 000 emplois dans des domaines divers et variés : moniteurs de sport, animateurs sportifs, entraîneurs, éducateurs, gestionnaires de structures sportives, coaches, conseillers territoriaux, ... En 2013, 16 millions de licences ont été délivrées en France toutes fédérations confondues.

Cette pratique ainsi que les événements et manifestations qui s'y rattachent génèrent :

- Une activité économique aussi bien licenciée qu'extérieure au champ fédéral ;
- Une activité économique et des emplois liés à la fabrication d'articles de sport, à leur vente ou à l'encadrement sportif, mais aussi administratif au sein des clubs.

En région Hauts de France, près de 14 000 salariés travaillent dans l'un des 6 400 établissements du secteur du sport, soit 7,2 % des effectifs tous secteurs confondus. Ce taux place la région au 9^{ème} rang des treize nouvelles issues de la réforme territoriale. Compte tenu de son potentiel, la région estime pouvoir se situer en bien meilleure position, d'où la nécessité d'un renforcement.

Le CESER a souhaité mettre en valeur cette dimension économique du sport au sein des Hauts-de-France. La région des Hauts de France peut-elle faire du sport un nouveau levier de développement économique ? En quoi les anciens sportifs peuvent-ils créer de l'attractivité à l'emploi auprès des jeunes via le sport ?

Pour ce faire, le CESER souhaite plus particulièrement porter l'accent sur 3 enjeux d'un développement économique par le sport :

- La création et l'animation d'une filière économique et d'un pôle d'excellence du sport en région ;
- La formation aux métiers du sport et la reconversion professionnelle comme enjeux pour la région ;
- Le développement du sport dans les associations et les territoires comme vecteur d'un développement économique solidaire et intégrateur.

Pour en savoir plus

http://www.ceser-picardie.fr/media/files/avis/2017-01-10_avis_sport.pdf

CESER Ile de France

Les impacts socio-économiques des retards dans les transports en Ile-de-France

Le Ceser appuie la volonté de la Région de procéder à une « révolution dans les transports en Ile-de-France ».

Il considère que le programme d'investissement en matériel roulant et de rénovation du réseau aura un impact réel sur l'amélioration de la régularité et du confort des Franciliens.

Cette amélioration des conditions de transport :

- Concourra au bien-être des passagers ;
- Induira des effets bénéfiques sur le travail en entreprise et donc sur son fonctionnement.

Dans l'avis adopté le 8 décembre 2016, le CESER formule les principaux axes de préconisations suivants :

- La rénovation du réseau qui aura des impacts positifs pour les déplacements et la productivité ;
- Le Grand Paris des bus visant à augmenter la fréquence dans les zones les plus urbanisées ;
- Le projet de "plan anti-bouchons pour changer la route" afin de développer les nouvelles mobilités.

Pour en savoir plus

http://www.ceser-iledefrance.fr/sites/default/files/travaux/avis_impacts_socioeco_retards_transports_ceseridf_20161208.pdf

CESER Normandie

Le plan normand de relance de l'apprentissage 2016-2021

La Région Normandie a lancé début 2016 une concertation dans le but d'aboutir au Plan normand de relance de l'apprentissage (PNA) dont l'objectif principal est une augmentation de 50% du nombre d'apprentis d'ici à 2021.

Le CESER a souhaité prendre part aux réflexions engagées sur la refonte de la politique régionale en faveur de l'apprentissage en émettant une contribution en juin 2016 qui met en lumière les grands enjeux repérés et formule des propositions ou pistes de travail susceptibles de faire levier dans le développement de l'apprentissage, en lien avec les 10 chantiers de réflexion ouverts par la Région début 2016.

L'avis que le CESER Normandie a rendu repose sur le rapprochement entre ses préconisations et les axes du PNA.

Pour en savoir plus

http://ceser.normandie.fr/images/stories/CESR/etudes/2016/saisines_obligatoires/Avis%20Plan%20normand%20de%20relance%20de%20l'apprentissage.pdf

CESER Provence-Alpes-Côte d'Azur

Comment mettre l'architecture au service des identités et des cultures de PACA

Le CESER PACA a choisi de sensibiliser les élus régionaux aux questions d'architecture afin de les alerter et de les questionner en filigrane sur « quel patrimoine pour demain sommes-nous en train de construire aujourd'hui en PACA ? ». Avec des villes comme Nice et Toulon, où le débat architectural et urbain a su évoluer, le CESER est en attente d'orientations ambitieuses pour l'architecture locale, dépassant l'identité « Plan-de-campagne » qui a alimenté les médias nationaux et caricaturé le territoire.

Le CESER souhaite qu'il soit mis fin, notamment à ces entrées de ville, qui enlaidissent le territoire et ne permettent pas à la région de se singulariser, en s'appuyant sur des marqueurs identitaires architecturaux, reflets de la richesse des cultures locales. Cette préoccupation renvoie au rayonnement international et à la nécessaire attractivité de la région.

Par cet avis, le CESER lance un appel aux élus régionaux afin que les orientations de la Région, par exemple en matière de marketing territorial et de développement du tourisme, soient corrélées à l'engagement et aux moyens mis en faveur de l'aménagement du territoire et au service de l'embellissement de la région.

Grâce à la prise de conscience d'élus concernés, des villes comme Nantes, Lyon, Paris bien sûr, Montpellier ou Bordeaux, ont pu se distinguer, et s'y est développée une certaine « Economie de la beauté », contemporaine et durable. L'architecture et le bâti sont des réalisations au service des identités et des cultures du territoire et ne sont pas à appréhender, déconnectées de leur environnement. Elles sont par essence corrélées à d'autres secteurs de la vie sociale et économique, ce qui font d'elles un projet politique complet et vertueux.

Les préconisations sont relatives au bâti, à l'aménagement et à l'urbanisme, et au rôle de la Région dans la recherche d'une plus grande qualité architecturale

Pour en savoir plus

http://www.ceserpaca.fr/uploads/media/Architecture_Brigitte_version_27_Janvier_17.pdf

CESE

L'évolution de la fonction publique et des principes qui la régissent

Le Premier ministre a saisi le Conseil économique, social et environnemental (CESE) en vue d'une réflexion prospective afin d'identifier des pistes d'avenir pour la fonction publique.

L'avis met en évidence, dans une première partie, la pertinence des principes fondateurs de la fonction publique et leur robustesse au regard des enjeux actuels et des attentes prévisibles vis-à-vis de l'action publique. Le CESE souligne que la fonction publique, dans son organisation statutaire et pour ses trois versants, est en mesure d'apporter une contribution déterminante aux politiques publiques prenant en compte l'intérêt général de la société, à condition que du sens et de la cohérence soient donnés à son action.

Le CESE a construit ses recommandations autour de trois grandes idées directrices :

- Conduire un travail de fond sur les missions de la fonction publique. Les choix qui seront faits par la suite devront être pris en compte pour déterminer les moyens à consacrer à leur exécution ;
- Valider les principes fondateurs de la fonction publique, dont le principe statutaire ;
- Favoriser l'adaptation de la fonction publique aux attentes de la société (besoins sociaux, transformation numérique, demande de proximité, de simplification, de réactivité...).

Le CESE souligne que ces transformations nécessitent une politique de ressources humaines dynamique et innovante, un dialogue social et une concertation citoyenne solides. Les démarches d'innovation au sein de la fonction publique doivent être soutenues et amplifiées. Ces évolutions sont porteuses de transformations et de reconnaissance.

Pour en savoir plus

http://www.lecese.fr/sites/default/files/pdf/Avis/2017/2017_03_evolution_fonction_publicque.pdf
